

URBANISME ET ARCHITECTURE EN INDOCHINE (*L'Écho annamite*, 10 novembre 1943)

La revue « Indochine » vient de faire paraître un numéro spécial consacré à *l'Urbanisme en Indochine*. Nous nous permettons de reproduire ci-dessous un de ses beaux articles qui lui a servi de préface. N. D. L. R.

Est-il besoin de rappeler tout d'abord que l'urbanisme ne constitue pas une innovation en Indochine, puisqu'il a existé en fait bien avant que ce vocable savant et relativement récent eût été inventé.

Pour s'en convaincre, il suffira de contempler Saïgon, que conçurent les amiraux il y a quelque quatre-vingts ans, et de feuilleter les vieux « Bulletins officiels de la Cochinchine », où l'on retrouvera sans peine des arrêtés signés par l'amiral de Lagrandière aux alentours de 1865, qui frappe de servitudes et d'alignements draconiens les immeubles existants sous peine d'amendes sévères.

Il reste à savoir si ces hardis précurseurs de l'urbanisme indochinois devaient trouver dans ce domaine des successeurs à leur taille. A quelques exceptions près (nous songeons notamment à l'œuvre de Maurice Graffeuil à Namdinh, puis dans la capitale de l'Annam), nous ne nous hasarderons pas à répondre par l'affirmative à une telle question, encore que les grandes agglomérations de la Fédération, qu'il s'agisse de Saïgon-Cholon, Hanoï, Hué ou Pnom-penh, offrent à l'heure actuelle une ordonnance générale et des perspectives dont le génie français peut à bon droit s'enorgueillir.

Il n'en reste pas moins que des erreurs graves furent commises, pour la raison bien connue qu'au cours des trente ou quarante dernières années — depuis Paul Doumer pratiquement — les pouvoirs publics se sont trop souvent laissés glisser vers les solutions de facilité, de faiblesse ou de démagogie.

C'était là, dira-t-on — et c'est vrai —, l'image du régime d'alors, triste régime en vérité, où la politique régnait en maîtresse, et où les intérêts particuliers avaient toujours le pas sur l'intérêt général, au hasard des remous de la surenchère électorale.

C'est vers cette époque que nous vîmes fleurir dans la Métropole ces odieux « lotissements » qui dégradèrent, peut-être irrémédiablement, en même temps que la grande banlieue parisienne, tant de beaux parcs ou paysages de France. Ces entreprises, le plus souvent désastreuses pour les parties prenantes, se lançaient en général avec un grand tapage, sous le signe fraternel et égalitaire de la démocratie ; en cherchant bien cependant, on trouvait toujours parmi les promoteurs de l'affaire, quelque grand électeur à l'affût de bénéfices substantiels.

Cette rage du lotissement rémunérateur — car, en principe, les municipalités y trouvaient aussi leur compte — devait également sévir en Indochine.

Et l'on allait voir, ici comme dans la Métropole, débiter au plus juste prix des parcelles de terrain à bâtir, suivant des formules commerciales aussi alléchantes que simplistes.

*
* *

L'urbanisme, hélas, s'accommode mal de cette manière d'épicerie, il consiste, en effet à répartir avec logique et harmonie des volumes de constructions cohérentes au milieu d'espaces non bâtis, à définir les zones distinctes auxquelles seront affectées

pour le mieux les diverses catégories d'immeubles (affaires, administration, commerce, quartiers ouvriers, résidences, etc.). Il consiste aussi et surtout à respecter, en même temps que les principes immuables elles-mêmes de l'hygiène.

Ces vérités premières furent trop longtemps perdues de vue en Indochine, pour la raison que nous avons rappelée, et si, de loin en loin, des hommes de talent comme Hébrard entrevirent et parfois tentèrent, dans leur rêve généreux, la continuation de l'œuvre des amiraux et de celle de Doumer, leurs efforts et leurs travaux devaient, hélas, balayés par le flot irrésistible du scepticisme et de la démagogie qui constituaient les traits marquants de l'époque.

A cet égard, la Fédération a souffert de n'avoir pu disposer à son heure d'un homme de la trempe de Lyautey, et qui aurait vu s'ouvrir devant lui, comme le créateur du Maroc moderne eut la chance de le faire en Afrique, des possibilités d'action presque illimitées.

C'est justement, en effet, parce que notre grand proconsul eut à créer du neuf en partant pratiquement de zéro, qu'il put réaliser, sous le signe de l'urbanisme, les remarquables ensembles qui s'appellent Rabat, Fez, Meknès, voire même Marrakech et Casablanca.

Juxtaposer sans les confondre la civilisation française et la tradition autochtone, en ce qui concerne non seulement la culture, le costume, les usages, mais aussi l'architecture et la vie elle-même, telle fut bien la grande pensée de Lyautey l'Africain. Et en contemplant ce qu'il fit au Maroc, sous l'empire de cette idée élémentaire, mais si lumineuse et si française, il est permis de se demander quelle merveille serait aujourd'hui notre Indochine, si, au lieu d'évoluer à la petite semaine vers le progrès, en matière d'urbanisme du moins, elle avait trouvé des hommes assez intelligents et assez tenaces pour lui imposer des disciplines analogues à celles qui devaient illustrer à jamais le nom de Lyautey.

*
* * *

Il appartenait à l'œuvre de la Révolution nationale, et ceci en dépit des circonstances dramatiques de ces trois dernières années — les plus graves qu'ait connues l'Indochine — et malgré aussi des difficultés sans nombre, de relancer dans la Fédération ces mêmes problèmes d'urbanisme qui avaient été laissés en sommeil pendant de longues périodes d'euphorie, où toutes les réalisations de cet ordre eussent été cependant singulièrement plus faciles et rapides.

Quelques esprits chagrins ou sceptiques, voire même certains « vieux Indochinois », enclins à dénigrer systématiquement tout ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes vu ou conçu, ne manquèrent pas de se répandre à la cantonade en propos amers sur ce qu'ils considéraient, dans leur cristallisation irrémédiable, comme une fantaisie hors de saison.

Ces cerveaux médiocres ou bornés oubliaient que le temps marche, et ne réalisaient pas que, du train dont allaient les choses en matière d'urbanisme, au petit bonheur la chance, nous courions à grands pas vers le massacre systématique des plus belles réalisations urbaines que nous avaient laissées nos devanciers. Ils ne comprenaient pas davantage que les nécessités impérieuses du moment nous commandent un effort immédiat et accru en ce qui concerne l'équipement des villes et des centres d'estivage, et qu'il vaut mieux créer du beau et diffuser de l'hygiène que nous cantonner dans les réalisations trop souvent inharmonieuses, malsaines ou sordides des dernières décades.

(Suite et fin)
(*L'Écho annamite*, 19 novembre 1943)

C'est dans ces conditions que fut fondé en décembre 1940, avec des moyens modestes pour ne pas dire insignifiants, le Service central d'urbanisme et d'architecture qui, après avoir connu, à ses débuts, une semi-autonomie, et cherché sa voie, devait, au bout de quelques mois, se voir rattacher à l'Inspection générale des Travaux publics, tout en restant sous le contrôle direct du gouverneur général.

Il convient de complimenter ici M. Cerutti-Maori, second Grand Prix de Rome d'architecture, créateur et animateur de ce Service, qui se mit d'emblée à la tâche, et sut dès sa prise de fonctions suggérer des solutions harmonieuses et de grande classe, qui, une fois exécutées, demeureront en Indochine comme une preuve vivante du grand talent de leur auteur.

M. Cerutti devait trouver des collaborateurs dignes de lui en la personne de M. Pineau, l'un de nos rares techniciens indochinois de l'urbanisme, qui s'est consacré plus particulièrement à la mise au point des agglomérations du Tonkin, et de MM. Moncet et Lagisquet, auxquels nous devons la remarquable étude du Plus Grand Dalat et ses premières réalisations pratiques.

En Cochinchine, M. Pugnaire, appelé plus récemment à collaborer à cette vaste action, a, de son côté, donné une impulsion décisive, en étroite liaison avec M. Cerutti aux projets d'extension de la future Métropole du Sud : Saïgon-Cholon-Giadinh. Enfin, l'un de nos meilleurs architectes de Cochinchine, M. Chauchon, doit s'atteler incessamment au plan d'urbanisme de Phnompenh, la capitale pleine d'avenir du Cambodge.

*
* * *

Il nous reste à dire quelques mots de l'architecture proprement dite, cet art majeur dans lequel ont toujours excellé les grands peuples.

Il faut bien reconnaître qu'après avoir trouvé en France, tout au long des siècles, l'une de ses terrés d'élection, l'architecture devait subir dans notre pays, jusqu'à la dernière guerre mondiale, une éclipse grave.

Cette crise fut d'ailleurs plus ou moins générale en Europe, et même dans le monde. Trop souvent, dans cette période, l'architecture française, pour ne parler que d'elle, a glissé vers des formules internationales dont le moins qu'on pouvait dire est qu'elles n'avaient parfois plus rien de français.

Il y eut, certes, des exceptions, et même des exceptions éclatantes, particulièrement dans l'architecture monumentale, et la France peut être fière, à juste titre, de magnifiques réalisations accomplies dans ce domaine. Il faut se garder aussi de sous-estimer le rayonnement mondial des trois expositions de 1924, 1931 et 1937,

Mais notre patrimoine architectural aurait pu s'enrichir davantage, car ces œuvres, si haute que fût leur qualité, ne représentaient pas les réelles possibilités de notre pays. Elles n'étaient le fait que de quelques architectes-vedettes, de grande valeur sans doute, mais qui drainaient tous les travaux à entreprendre, et, de ce fait, empêchaient de nombreux jeunes talents de s'exprimer avec toute leur foi.

D'autre part, l'architecture n'est pas seulement monumentale.

A son domaine appartiennent également les recherches faites pour l'habitation, collective ou privée. Il faut, malheureusement, reconnaître qu'à ce point de vue l'ancien régime a failli à sa mission, et que les nombreux problèmes de la maison ou de l'appartement ont été à peine abordés.

L'Indochine n'était ni mieux ni plus mal partagée que la Métropole ou les autres parties de l'Empire. Et l'on n'enregistrait aucun effort sérieux, soit pour importer dans la Fédération des productions architecturales vraiment françaises, s'adaptant à des climats ou à des cadres adéquats, soit au contraire pour créer des formules typiquement indochinoises, s'inspirant de l'ambiance particulière à chacun des pays de l'Union.

Ce sera, là encore, l'un des mérites de la Révolution nationale d'avoir réussi, depuis trois ans, à galvaniser les énergies, stimuler les imaginations, exciter les talents. La nécessité aidant, nous avons vu alors éclore en Indochine, une profusion étonnante de constructions qui font le plus grand honneur, non seulement au génie créateur de la France, mais aussi à la collaboration franco-annamite, source inépuisable d'initiatives et de progrès.

D'une part, des manifestations comme la Foire de Hanoï (1941), et surtout l'Exposition de Saïgon (1942) ont marqué en Indochine un retour très net de l'architecture moderne occidentale vers le bon goût et la tendance classique.

D'autre part, les stations d'estivage de la Fédération, aussi bien à la mer qu'à la montagne, ont vu se multiplier, soit comme créations nouvelles, soit par transformations, des résidences particulières ou des hôtels s'inspirant de nos meilleures réalisations françaises.

Enfin, et c'est là peut-être la constatation la plus intéressante que nous ayons à faire à l'égard de la nouvelle architecture indochinoise, des efforts louables se poursuivent partout en vue de rapprocher les constructions nouvelles de chaque pays, sinon systématiquement, du moins occasionnellement, du style traditionnel local, celui-ci se trouvant d'ailleurs, par ses origines mêmes, parfaitement adapté au climat et aux conditions locales d'existence.

Qu'il s'agisse des pays annamites, du Cambodge ou du Laos, nous assistons déjà dans ce domaine à des essais fort encourageants. Quelques édifices particulièrement réussis ont eu, à cet égard, le mérite de faire figure de précurseurs. Citons notamment le Musée Blanchard-de-la-Brosse et le Monument du Souvenir à Saïgon, en ce qui concerne l'art annamite ; le Musée Albert-Sarraut à Phnompenh, pour l'art cambodgien, et le bungalow de Stung-treng, directement influencé par l'art laotien.

Ils ne sont plus seuls désormais.

La Cité universitaire de Hanoï*, les maisons pour logements d'officiers dernièrement élevées dans cette même ville, l'église toute récente du cap Saint-Jacques et, enfin, de nombreux édifices des dernières foires et expositions de Hanoï et Saïgon, sont là désormais pour attester que l'art indochinois a su donner naissance, en matière d'architecture, à une formule qui lui est propre.

Grâces soient rendues ici aux hommes de goût qui contribuèrent à rénover l'art de la construction en Indochine. Nous citerons en premier lieu M. Kruze qui, indépendamment d'heureuses créations personnelles, possède le rare mérite d'avoir réussi à former à l'École des Beaux-Arts de Hanoï, avec une patience et une foi inlassables, les premières équipes de jeunes architectes indochinois, dont le talent déjà s'affirme.

Nous tenons de même à mentionner les noms de M. Veyseyre, architecte privé qui, depuis son arrivée en Indochine, a attaché son nom à tant de constructions remarquables, de MM. Moncet, Mondet et Cerutti lui-même, qui ont consacré leur talent à la réalisation de nombreux édifices commandés par l'Administration.

Mais n'oublions pas de rappeler tout spécialement le Groupement des architectes d'Indochine, présidé par M. Masson et que M. Chauchon, avec son extrême modestie, anime de sa flamme et de son expérience. Ce groupement, depuis plusieurs années, travaille en équipe dans le Sud-Indochinois suivant une formule corporative conforme aux principes essentiels de la Révolution nationale. Il a eu aussi le rare mérite de stimuler les jeunes architectes cochinchinois, et de leur donner confiance en eux-mêmes. Nous lui devons déjà la Cité universitaire de Hanoï qui sera l'un des orgueils de la Fédération, et, surtout, la splendide réalisation de la dernière exposition de Saïgon. De nombreux autres projets, auxquels travaillent les architectes de ce groupement, verront bientôt le jour ; ils sont appelés très certainement à remporter le même succès.

La revue « Indochine » se devait de parler sans plus attendre de ces problèmes d'urbanisme et d'architecture, qui sont d'un intérêt brûlant pour l'Indochine au

moment où s'élabore, ici comme ailleurs, un monde nouveau.

Nous avons voulu mettre à profit cette préface pour rappeler le rôle essentiel qu'à joué la Révolution nationale dans l'essor remarquable de cette double activité, auquel nous assistons aujourd'hui.

Nous avons tenu de même à remercier à cette occasion tous ceux qui, dans un domaine aussi important que l'équipement et l'extension des villes modernes de la Fédération, ont le mieux compris et aidé l'action gouvernementale.

À ces auxiliaires intelligents de l'autorité, qu'ils soient connus ou ignorés, reviendra en effet le mérite d'avoir aidé les pouvoirs publics à recréer une Indochine à la fois très ancienne et très nouvelle, s'inspirant des meilleures traditions françaises et répondant aux directives lumineuses de notre Grand Maréchal.

(INDOCHINE)
